

ISSN 2071 - 1964

**Revue interafricaine de littérature,
linguistique et philosophie**

Particip'Action

**Revue semestrielle. Volume 18 N°2 – Juillet 2026
Lomé – Togo**

Directeur de publication	: Pr Komla Messan NUBUKPO
Coordinateurs de rédaction	: Pr Kodjo AFAGLA : Dr Litinmé K. M. MOLLEY, M.C.
Secrétariat	: Dr Ebony Kpalambo AGBOH, M.C. : Dr Isidore K. E. GUELLY

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE RELECTURE

Président : Pr Martin Dossou GBENOUGA (Togo)

Membres :

Pr Augustin AÏNAMON (Bénin), Pr Kofi ANYIDOHO (Ghana), Pr Zadi GREKOU (Côte d'Ivoire), Pr Akanni Mamoud IGUE, (Bénin), Pr Mamadou KANDJI (Sénégal), Pr Guy Ossito MIDIOHOUAN (Bénin), Pr Bernard NGANGA (Congo Brazzaville), Pr Norbert NIKIEMA (Burkina Faso), Pr Adjai Paulin OLOUKPONA-YINNON (Togo), Pr Issa TAKASSI (Togo), Pr Simon Agbéko AMEGBLEAME (Togo), Pr Marie-Laurence NGORAN-POAME (Côte d'Ivoire), Pr Ambroise C. MEDEGAN (Bénin), Pr Médard BADA (Bénin), Pr René Daniel AKENDENGUE (Gabon), Pr Konan AMANI (Côte d'Ivoire), Pr Léonard KOUSSOUHON (Bénin), Pr Sophie TANHOSOU-AKIBODE (Togo).

Relecture/Révision

- Pr Kazaro TASSOU
- Pr Ataféï PEWISSI
- Pr Komla Messan NUBUKPO

Contact : Revue *Particip'Action*, Faculté des Lettres, Langues et Arts de l'Université de Lomé – Togo.

01BP 4317 Lomé – Togo

Tél. : 00228 90 25 70 00/99 47 14 14

<https://particip-action.com/> -- participaction1@gmail.com

Particip'Action © 2009 by Professor Komla M. Nubukpo is licensed under CC BY 4.0

Indexation SJIF 2026 : 5.095

ISSN 2071–1964

Tous droits réservés

LIGNE EDITORIALE DE *PARTICIP'ACTION*

Particip'Action est une revue scientifique. Les textes que nous acceptons en français, anglais, allemand ou en espagnol sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

1.1 Soumission d'un article

La Revue *Particip'Action* reçoit les projets de publication par voie électronique. Ceci permet de réduire les coûts d'opération et d'accélérer le processus de réception, de traitement et de mise en ligne de la revue. Les articles doivent être soumis à l'adresse suivante (ou conjointement) : participaction1@gmail.com

1.2 L'originalité des articles

La revue publie des articles qui ne sont pas encore publiés ou diffusés. Le contenu des articles ne doit pas porter atteinte à la vie privée d'une personne physique ou morale. Nous encourageons une démarche éthique et le professionnalisme chez les auteurs.

1.3 Recommandations aux auteurs

L'auteur d'un article est tenu de présenter son texte dans un seul document et en respectant les critères suivants :

Titre de l'article (obligatoire)

Un titre qui indique clairement le sujet de l'article, n'excédant pas 25 mots.

Nom de l'auteur (obligatoire)

Le prénom et le nom de ou des auteurs (es)

Présentation de l'auteur (obligatoire en notes de bas de page)

Une courte présentation en note de bas de page des auteurs (es) ne devant pas dépasser 100 mots par auteur. On doit y retrouver obligatoirement le nom de l'auteur, le nom de l'institution d'origine, le statut professionnel et l'organisation dont il relève, et enfin, les adresses de courrier électronique du ou des auteurs. L'auteur peut aussi énumérer ses principaux champs de recherche et ses principales publications. La revue ne s'engage toutefois pas à diffuser tous ces éléments.

Résumé de l'article (obligatoire)

Un résumé de l'article ne doit pas dépasser 160 mots. Le résumé doit être à la fois en français et en anglais (police Times new roman, taille 12, interligne 1,15).

Mots clés (obligatoire)

Une liste de cinq mots clés maximum décrivant l'objet de l'article.

Corpus de l'article

-La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

-La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Titre,

Prénom et Nom de l'auteur,

Institution d'attache, adresse électronique (note de bas de page),

Résumé en français. Mots-clés, Abstract, Keywords,

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Par exemple : Les articles conformes aux normes de présentation, doivent contenir les rubriques suivantes : introduction, problématique de l'étude, méthodologie adoptée, résultats de la recherche, perspectives pour recherche, conclusions, références bibliographiques.

Tout l'article ne doit dépasser 17 pages,

Police Times new roman, taille 12 et interligne 1,5 (maximum 30 000 mots). La revue *Particip'Action* permet l'usage de notes de bas de page pour ajouter des précisions au texte. Mais afin de ne pas alourdir la lecture et d'aller à l'essentiel, il est recommandé de **faire le moins possible usage des notes (10 notes de bas de page au maximum par article).**

- A l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, les articulations d'un article doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (**exemples : 1. ; 1.1.; 1.2; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.**).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point. Insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans l'en-tête et éviter les pieds de page.

Les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Figures et tableaux doivent avoir chacun(e) un titre.

Les citations dans le corps du texte doivent être indiquées par un retrait avec tabulation 1 cm et le texte mis en taille 11.

Les références de citations sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples :

- En effet, le but poursuivi par **M. Ascher (1998, p. 223)**, est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadéquation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Pour les articles de deux ou trois auteurs, noter les initiales des prénoms, les noms et suivis de l'année (J. Batee et D. Maate, 2004 ou K. Moote, A. Pooul et E. Polim, 2000). Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs noter les initiales des prénoms, le nom du premier auteur et la mention "et al" (F. Loom et al, 2003). Lorsque plusieurs références sont utilisées pour la même information, celles-ci doivent être mises en ordre chronologique (R. Gool, 1998 et M. Goti, 2006).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Références bibliographiques (obligatoire)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Il convient de prêter une attention particulière à la qualité de l'expression. Le Comité scientifique de la revue se réserve le droit de réviser les textes, de demander des modifications (mineures ou majeures) ou de rejeter l'article de manière définitive ou provisoire (si des corrections majeures doivent préalablement y être apportées). L'auteur est consulté préalablement à la diffusion de son article lorsque le Comité scientifique apporte des modifications. Si les corrections ne sont pas prises en compte par l'auteur, la direction de la revue *Particip'Action* se donne le droit de ne pas publier l'article.

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, Le Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, Le Harmattan.

NB1 : Chaque auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue *Particip'Action* participe aux frais d'édition à raison de **55.000** francs CFA (soit **84 euros** ou **110** dollars US) par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part.

NB2 : La quête philosophique centrale de la revue *Particip'Action* reste : **Fluidité identitaire et construction du changement : approches pluri-et/ou transdisciplinaires.**

Les auteurs qui souhaitent se faire publier dans nos colonnes sont priés d'avoir cette philosophie comme fil directeur de leur réflexion.

La Rédaction

SOMMAIRE

LITTÉRATURE

1. La dialectique de la négociation dans le théâtre du xvii^{ème} siècle : exemples d'*Horace* et *Cinna* de Pierre Corneille
Papa Samba NDIAYE 9
2. Du locus terrestre au locus céleste : géocritique du paradis dans la chanson éponyme d'Elvis inspiration divine
Vivien Timbo YRO 27
3. La coordination et le redoublement conjonctif de et, ou, ni, mais, car, donc, or : étude stylistique
Ndiangue FALL 51
4. Du mythe au film : une lecture mythocritique des figures posthumaines et de l'intelligence artificielle dans *ex machina*
Arthur Modeste ACHIE & Jean-Parfait Ogou YAPO.....67
5. Le roman existentialiste, *transtexte* du renouveau romanesque : analyse de *l'Etranger* d'Albert Camus et de *la Nausée* de Jean Paul Sartre
Ahmadou Bamba KA.....89
6. The Us-Cuba Relations under Trump: The Venezuelan “Lesson”
Mamadou Malal SY & Koffitsè Ekélékana Isidore GUELLY.....115
7. Linguistische analyse der ähnlichkeiten zwischen den diskursiven strategien von betriebswirtschaftlichen slogans und politischen slogans
Michaela BONGBA 133
8. Literatur im vorfeld der gewalt. Eine untersuchung im lichte von meine tochter geht mit einem „neger“. Ist das wahr? Von Paulo Ondu-schuster
Essohanam KARABOU.....151

LINGUISTIQUE

9. The Teaching of English Phonetics and Phonology in Gabonese Universities: Challenges, Pedagogical Practices and Prospects for Reform
Lié Patrick MOUVOGNY.....177

PHILOSOPHIE & SCIENCES SOCIALES

10. La continuité du contrat de travail à l'épreuve des mutations de l'entreprise: essai de théorie générale
Ibrahim HAROUNA ZAKARI.....207
11. Participation des communautés côtières à la promotion d'une économie bleue durable au Togo : l'enjeu de la création d'une aire marine protégée
Lare Batouth PENN 233

**LA DIALECTIQUE DE LA NEGOCIATION DANS LE THEATRE DU XVII^{EME}
SIECLE : EXEMPLES D'HORACE ET CINNA DE PIERRE CORNEILLE**

Papa Samba NDIAYE*

Résumé

La négociation de l'identité ou de la différence entre l'orateur et l'auditoire est une des problématiques les plus prégnantes de la rhétorique, depuis Aristote. Notre ambition, dans cette étude, est de montrer l'analyse des questions qui se posent fondamentalement dans la communication interpersonnelle. En effet, *Horace* et *Cinna* de Pierre Corneille mettent en situation oratoire des protagonistes qui négocient leur identité ou leur divergence en s'appuyant sur les outils féconds de la rhétorique car celle-ci opère sur des faits et navigue constamment entre le logos, le pathos et l'ethos. De ce point de vue, le discours rhétorique accorde le primat à l'orateur, l'auditoire et le langage afin de créer les conditions optimales d'une argumentation rigoureuse.

Mots-clés : Rhétorique, négociation, différence, identité, médiation.

Abstract

The negotiation of identity or difference between speaker and audience has been one of the most imperative issues in rhetoric since Aristotle. Our aim in this study is to examine the fundamental questions that arise in interpersonal communication. In *Horace* and *Cinna* put the protagonists in an oratorical situation in which they negotiate their identity or divergence using the fertile tools of rhetoric, which operates on facts and constantly navigates between logos, pathos and ethos. From this point of view, rhetorical discourse gives primacy to the speaker, the audience and language so as to create ideal conditions for accurate argumentation.

Keywords : Rhetoric, negotiation, difference, identity, mediation.

Introduction

Siècle de la rhétorique, le XVII^{ème} présente les situations oratoires sous plusieurs formes. Pierre Corneille, considéré comme l'une des figures les plus emblématiques du théâtre classique, recourt aux techniques de persuasion consubstantielles à l'écriture dramatique pour se conformer à l'idéologie classique. De ce point de, *Cinna* et *Horace* de Pierre Corneille offrent des duels oratoires sans merci où les protagonistes font prévaloir leur dextérité oratoire afin d'« accroître l'adhésion des esprits aux thèses » (Chaïm Perelman, 1958, p.5) qu'ils présentent à leurs assentiments. Dès lors, la notion de négociation acquiert une dimension très édifiante dans la nouvelle rhétorique en ce qu'elle gère les accords et crée des désaccords en s'appuyant sur les moyens féconds de l'art oratoire. Il devient alors pertinent de s'interroger sur quoi les protagonistes cornéliens négocient-ils par l'entremise de la rhétorique. Dans quelle mesure la rhétorique classique fait-elle ressortir l'intersubjectivité des personnages ? Comment la dramaturgie cornélienne est-elle modelée à la négociation ? En interrogeant les pièces de théâtre de Pierre Corneille comme *Horace* et *Cinna*, notre étude s'appuiera sur l'esthétique théâtrale (Boileau, 1674) et la dialectique, adossée à la méthode rhétorique pour apporter des éléments de réponse à cette problématique en mettant en exergue la rhétorique de l'identité, puis celle de la différence avant de trouver un juste milieu avec la rhétorique de la médiation.

1. La négociation de la différence

« La rhétorique est la négociation de la différence entre des individus sur une question donnée » affirme M. Meyer (2004, p.10). Cette assertion trouve toute sa pertinence dans la tragédie *Horace*, considérée par la critique cornélienne comme une belle fête oratoire. Dans la fameuse scène procès, après qu'Horace a tué sa sœur Camille, un véritable débat judiciaire

tripartite est organisé entre Horace, l'accusé, Valère l'accusateur, sous la supervision du roi Tulle qui fait office de juge. Le désaccord entre Horace et Valère est profond sur le vrai mobile du meurtre car les intérêts et les objectifs divergent. Valère, l'amoureux éprouvé, dès sa première prise de parole, crée une distance infranchissable avec l'accusé marquée par une « problématique qui n'est pas évacuable d'autorité. » (M. Meyer, 2004, p.11). Son réquisitoire fait appel aux faits considérés comme « les éléments d'une démarche rationnelle qui les utilise à titre de preuve. » (P. Oléron, 1987, p.72). Cependant, les faits invoqués par Valère pour confondre Horace relèvent plutôt de l'émotion et mobilisent les charges affectives, inhérentes au pathos du discours :

Valère

Souffrez donc, Ô grand Roi, le plus juste des rois, Que tous les gens de bien vous parle par ma voix. Non que nos cœurs jaloux de ses honneurs s'irritent, S'il en reçoit beaucoup, ses hauts faits le méritent, ajoutez-y plutôt que d'en diminuer, nous sommes encor prêt d'y contribuer ; mais puisque d'un tel crime il s'est montré capable, qu'il triomphe en vainqueur et périsse en coupable (P. Corneille, 1963, v.1481-v.1488).

La « formation discursive » (D. Maingueneau, 2009, p.64) de cette tirade relève d'une ingéniosité sophistique sans commune mesure. En effet, Valère tente de créer un « auditoire universel » selon la terminologie de C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (2008, p.40) pour emporter l'adhésion du roi Tulle, dépositaire de l'autorité publique, mais aussi déconstruire l'hypothétique argumentaire d'Horace et marquer un différend insoluble. Selon Michel Meyer, ce qui fait l'objet de la différence en rhétorique est multiple et peut être social, politique, éthique, idéologique. Valère, pour condamner Horace n'utilise l'atrocité du crime que comme argument subsidiaire. Il préfère développer les conséquences politiques et religieuses de l'acte qui compromettent l'autorité royale et la stabilité de la cité :

Valère

Arrêtez sa fureur, et sauvez de ses mains si vous voulez régner, le reste des Romains, il y va de la perte ou du salut du reste. La guerre avait un cours si sanglant, si funeste, et les nœuds de l'hymen durant nos bons destins ont tant de fois uni des peuples si voisins qu'il est peu de Romains que le parti contraire n'intéresse en la mort d'un gendre ou d'un beau-frère, et qui ne soient forcés de donner quelques pleurs dans le bonheur public, à leurs propres malheurs (P. Corneille, 1963, v.1489-1498).

La différence exprimée par Valère implique fondamentalement une communication assertive car il évoque les faits et mesure leur portée tout en les condamnant.

Valère s'appuie ensuite sur la force rationnelle de ce que Perelman (2008, p.294) appelle « la règle de la justice » pour emporter l'adhésion de l'auditoire. La règle de la justice permet une réduction complète à l'identité des éléments que l'on confronte les uns avec les autres. Selon C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (2008, p.295) « La règle de la justice reconnaît la valeur argumentative de ce qu'on appelle la justice formelle d'après laquelle les êtres humains doivent être traités de la même façon. » Ainsi, Valère, à travers son discours, réduit Horace à un justiciable qui n'est pas au-dessus des lois. Démosthène (Harangues, 1925, p.18) recourt à ce type d'argument pour créer une distance irrévocable avec son auditoire :

Prétendraient-ils par hasard qu'une convention, si elle est contraire à notre ville, est valable, alors que, si elle lui sert de garantie, ils refusent de la reconnaître ? Est-ce là ce qui vous semble juste ? Quoi ? Si quelque chose de ce qui a été juré est favorable à nos ennemis, mais nuisible pour nous, ils en affirmeront la validité ; et si, au contraire, il s'y trouve une stipulation à la fois juste et avantageuse pour nous, mais défavorable pour eux, ils se croient obligés de la combattre sans relâche.

Symétriquement, Horace, renverse systématiquement le réquisitoire de Valère. Il recourt subtilement à l'argument *ad hominem* pour créer une distance avec son auditoire. Il est une « stratégie rhétorique multiple, mais dont le principe consiste à marquer la distance, s'attachant à ce qui

sépare les individus eux-mêmes. » (M. Meyer, 2008, p.39). C'est pourquoi « dans la négociation de la différence entre individus sur une question qui surgit, le traitement de la question se mêle à l'invocation personnelle (ce qui définit l'*ad hominem*), puisque c'est la problématique qui est la cause de cette distance intersubjective. Dès lors, l'attaque *ad hominem* d'Horace permet d'invalidier la thèse construite savamment par Valère en mettant en cause sa légitimité. En effet, accusé d'avoir brisé les liens sacrés entre Rome et Albe par ce sordide meurtre et d'avoir déclenché une guerre aux conséquences incalculables, Horace se justifie en invoquant la primauté de l'honneur et de la gloire :

Je ne reproche point à l'ardeur de Valère qu'en amante de la sœur il accuse le frère, mes vœux avec les siens conspirent aujourd'hui, il demande ma mort, je la veux comme lui. Un seul point entre nous met cette différence, que mon honneur par-là cherche son assurance, et qu'à ce même but nous voulons arriver, lui pour flétrir ma gloire, et moi pour la sauver (P. Corneille, 1663, v.1547-v.1554).

Horace est le dernier rempart de la cité romaine. Il déploie toute son énergie pour défendre les intérêts vitaux de Rome. De ce point de vue, tuer devient un acte légitime. M. Prigent (1984, p.127) semble approuver cette démarche d'Horace :

Avec Horace, Corneille approuve un système de gouvernement : celui qui délègue le pouvoir royal à de grands serviteurs, en fait à un grand serviteur. À ce système, les contemporains ont donné un nom, le « ministériat ». Il approuve une méthode politique : la mise en vacances de la légalité. Il assure le grand serviteur de sa compréhension personnelle, au milieu même de l'incompréhension.

Horace est un serviteur de l'État dont le dévouement est le trait ontologique.

À la scène I de l'acte également, Curiace et Horace négocient leur différence. Le désaccord conceptuel et idéologique est prégnant dans les différentes tirades distillées inlassablement par les deux protagonistes. Horace, brillant rhétoricien, convoque l'argument du sacrifice pour légitimer la guerre entre Albains et Romains. Considéré comme quasi-

logique par Perelman « Il vise principalement à rendre crédible une thèse ou une action en arguant d'un sacrifice qui ne pouvait être sans une conviction et une bonne foi absolues. » (J-J Robrieux, 2015, p.191.) Le jeune Horace, imbu de valeurs cardinales romaines, développe une véritable éthique du sacrifice pour la cité romaine car sa survie et sa pérennité sont un devoir, une sorte de « paradigme sacerdotal » (M. Fumaroli, 1974, p.12). Dès lors, le choix porté sur personne est un honneur qui transcende toutes considérations. D'ailleurs, il le fait savoir sans ambages à son ami Curiace :

La gloire de ce choix m'enfle d'un juste orgueil ; mon esprit en conçoit une mâle assurance : J'ose espérer beaucoup de mon peu de vaillance et du sort envieux quels que soient les projets, je ne me compte point pour un de vos sujets. Rome a trop cru de moi ; mais mon âme ravie remplira son attente ou quittera la vie. Qui veut mourir ou vaincre est vaincu rarement : ce noble désespoir périt malaisément. Rome, quoi qu'il en soit, ne sera point sujette, que mes derniers soupirs n'assurent ma défaite. (P. Corneille, 1963, v.378-v.388.)

La frénésie du discours d'Horace ne laisse aucune place à la concession. La rhétorique de la différence s'amorce et s'accentue. En accordant « le primat d'une l'esthétique de la réception » (D. Bertrand, 1999, p.61), Pierre Corneille ne saurait travestir son identité artistique car le principe d'identification du spectateur au héros ne doit faire l'objet d'aucune confusion. Horace est le porte-étendard d'une société romaine encline à la grandeur, à la gloire et à l'honneur. Ainsi, Tiphanie Karsenti et Pierre-Yves Gallard (2014, p.104) voient dans « le héros cornélien une incarnation de la vertu parfaite, capable de résoudre le dilemme qui oppose son devoir à sa passion, en donnant toujours la priorité au devoir. » Dès lors, on comprend parfaitement pourquoi la rhétorique de la distance dans *Horace* engendre des tensions insurmontables, qu'« elle est le plus souvent ressentie comme une mise à l'épreuve pleine d'incertitudes et qu'elle n'est pas à l'abris de toutes les entreprises, même les plus disqualifiantes. » (Lionel Bellenger et Marie-Josée Couchaere, 2019). À une époque où la vertu romaine est célébrée par Guez de Balzac ou la Mothe Le Vayer, Horace incarne « une

forme d'exercice stoïcien de la constance » (D. Bertrand, 1999, p.146)
contre les maux qui s'abattent sur les hommes :

Le sort qui de l'honneur nous ouvre la barrière offre à notre constance
une illustre matière ; il épuise sa force à former un malheur pour
mieux se mesurer avec votre valeur ; et comme il voit en nous des
âmes peu communes, hors de l'ordre commun il nous fait des fortunes
(P. Corneille, 1963, v.).

Au discours passionné d'Horace, s'oppose celui de Curiace dont le trait
général est la retenue. Auréolé de valeurs cardinales comme le héros romain
Horace, Curiace ne se soustrait pas à son devoir de préserver la souveraineté
d'Albe. Cependant, il se montre plus pondéré et flegmatique. En effet,
Curiace déconstruit habilement l'argument du sacrifice invoqué par Horace
en faisant prévaloir la permanence des rapports humains :

Il est vrai que nos noms ne sauraient plus périr l'occasion est belle, il
nous la faut chérir. Nous serons les miroirs d'une vertu bien rare ;
mais votre fermeté tient un peu du barbare : Peu, même de grands
cœurs, tireraient vanité d'aller par ce chemin à l'immortalité (P.
Corneille, 1963, v.453-v458).

Il apparaît clairement ici que Pierre Corneille, adepte de la rhétorique
aristotélicienne et de la dialectique platonicienne¹, recourt parfaitement au
schème des amis ennemis pour pousser la tension dramatique à son
paroxysme afin de mettre en exergue une dynamique d'échange subversive
entre les protagonistes. Il offre alors un modèle tragique antithétique.

De ce point de vue, la guerre entre Albains et Romains est non
négociable à cause du respect strict des codes et les valeurs immuables qui
moulent les deux peuples. Cette apparente division entre les deux amis met
inéluctablement en valeur la rhétorique de la distance qui va crescendo,
d'où la nécessité de réduire la distance. M. Meyer (1993, p.5) dira dans cette
perspective :

¹ Elle est une méthode efficace et efficiente qui recourt systématiquement à un dialogue
rationnel pour transcender l'opinion afin d'accéder à la connaissance des idées intelligibles.

Les hommes sont de plus en plus nombreux. Ils sont aussi de plus en plus divisés. Ils se font souvent la guerre pour résoudre leurs problèmes. Mais ils peuvent aussi en parler pour négocier et discuter de ce qui les oppose. C'est à ce moment-là qu'ils ont le plus besoin de rhétorique.

Le récurrent conflit discursif et la propension congénitale des protagonistes à l'argumentation montre à quel point la rhétorique occupe une place prépondérante dans cette tragédie politique.

Par ailleurs, le jeu sur l'intersubjectivité crée un différend insoluble entre les deux amants Camille et Curiace dans la scène v de l'acte II. La négociation est ici performative car elle marque une distance symbolique qui, ainsi, s'affirme progressivement. En effet, Camille n'adhère pas au projet de Curiace de représenter Albe contre Rome. Son discours exploite les sections du pathos pour davantage instaurer une distance entre eux. Les arguments qui sous-tendent son raisonnement soutiennent une théorie divergente. Camille s'ingénie à détourner Curiace de son devoir, à l'inciter à désertir, du moins de décliner l'honneur d'être champion d'Albe. Ses propos suggèrent en filigrane l'inutilité et le caractère superfétatoire de cette guerre qui ne saurait accroître son prestige :

Non ; je te connais mieux, tu veux que je te prie et qu'ainsi mon pouvoir t'excuse à ta patrie. Tu n'es que trop fameux par tes autres exploits : Albe a reçu par eux tout ce que tu lui dois. Autre n'a mieux que toi soutenu cette guerre, autre de plus de morts n'a couvert notre terre, ton nom ne peut plus croître, il ne lui manque plus rien et vivrai sans reproche et périrai sans honte (P. Corneille, 1963, v.543-v.550).

Camille entre en conflit avec son cher amant Curiace et tente de réduire la distance qui les sépare.

La négociation de la distance est également prégnante dans *Cinna* (1643). Considérée par la critique cornélienne comme une belle fête oratoire, cette pièce dramatique dont la rhétorique politique est au cœur, présente de nombreuses situations rhétoriques qui débouchent sur des conflits discursifs. Ainsi, dans la scène I de l'acte second, Auguste, Cinna et

Maxime négocient leur différence sur la gestion du pouvoir. Maxime, fin diplomate et soucieux de scrupules moraux, recourt à la sentence afin de donner une portée plus générale à son discours. Elle appartient à la catégorie des preuves logiques. Son interprétation « sollicite en effet un raisonnement déductif qui lui permet de s'intégrer dans de nombreuses démonstrations tenant du syllogisme, ou précisément de l'enthymème. » Tiphane Karsenti et P-Y Gaillard (2014, p.212). En affirmant que : « Les changements d'État que fait l'ordre céleste/Ne coûtent point de sang, n'ont rien qui soit funeste. » (P. Corneille, 1963, v.557-558), Maxime prend ses distances par rapport à la gestion du pouvoir d'Auguste tout en évitant subtilement de lui ôter sa légitimité :

Oui, Seigneur, dans son mal Rome est trop obstinée, son peuple, qui s'y plaît, en fuit la guérison, Sa coutume l'emporte, et non pas la raison, et cette vieille erreur, que Cinna veut abattre, est une heureuse dont il est idolâtre, par qui le monde entier, asservi sous ses lois, l'a vu cent fois marcher sur la tête des rois son épargne s'enfler du sac de leurs provinces. Que lui pouvaient de plus donner les princes ? J'ose dire, Seigneur, que par tous les climats ne sont pas bien reçus toutes sorte d'États, chaque peuple a le sien conforme à sa nature, qu'on ne saurait changer sans lui faire une injure : Telle est la loi du ciel, dont la sage équité sème dans l'univers de cette diversité (P. Corneille, 1963, v.526-v.540).

Ce discours, rhétoriquement habile, traduit une vision du monde et de la politique axée sur le primat de l'éthique, contrairement à la tirade de Cinna dont le moteur est la manipulation et la flatterie hypocrite. Le raisonnement du héros éponyme repose sur un cadrage purement machiavélique. Cette « recherche intentionnelle d'une saturation émotionnelle » selon l'expression de C. Viktorovitch (2021, p. 306) crée une rupture idéologique profonde avec le discours de Maxime. En effet, désireux de venger son amante Émilie, Cinna encourage le roi Auguste à se maintenir au pouvoir en lui rappelant sa sacerdotale mission de veiller sur les intérêts vitaux de Rome :

Souffrez-le d'un esprit jaloux de votre gloire, que vous allez souiller d'une tâche trop noire, si vous ouvrez votre âme à ses impressions

jusques à condamner toutes vos actions. On ne renonce point aux grandeurs légitimes (P. Corneille, 1963, v.409-v.413).

Il est clair que la discorde entre les deux interlocuteurs est trop grande et s'intensifie dans les scènes suivantes car Pierre Corneille a une forte prédilection pour les débats oratoires où la distance entre l'orateur et l'auditoire acquiert une dimension prépondérante.

2. La négociation de l'identité

Quand bien même la négociation crée une différence à travers un conflit discursif insoluble, elle peut aussi être un processus de résolution et d'effacement de la distance entre l'orateur et son auditoire. Perelman a montré de manière pertinente que l'adhésion de l'auditoire repose sur un ensemble de facteurs endogènes et exogènes dont les valeurs. « Elles interviennent, à moment donné, dans toutes les argumentations. » (C. Perelman, 2008, p.100). Ainsi, dans *Horace*, le Vieil Horace et Horace fils, dans un cadre éminemment rhétorique, accordent leur identité situationnelle en s'appuyant sur des valeurs cardinales romaines. Le patriotisme héroïque demeure l'objet d'accord entre les deux protagonistes :

Vieil Horace

O mon fils, Ô ma joie, Ô l'honneur de nos jours ! O d'un État
penchant l'inespéré secours ! Vertu digne de Rome, et sang digne
d'Horace ! Appui de ton pays et gloire de ta race ! Quand pourrai-je
étouffer dans tes embrassements l'erreur dont j'ai formé de si faux
sentiments ? Quand pourra mon amour baigner avec tendresse
Ton front victorieux des larmes d'allégresse (P. Corneille, 1963,
v.1141-v.1148).

L'adhésion d'Horace à ce discours est mécanique. Rome l'a choisi parmi tant d'autres. Cela lui donne un sentiment de suffisance et d'importance, comme il le déclare lui-même : « Mourir pour le pays est un si digne sort. » (P. Corneille, 1963, v.441). Il réitère donc son patriotisme en s'érigant comme bouclier et garant de cette exaltante, sacerdotale et salvatrice

mission : « Rome, quoi qu'il en soit, ne serait point sujette/Que mes derniers soupirs m'assurent ma défaite » (P. Corneille, 1963, v.887-888).

L'orateur Quintillien²(95 ap J.C), rhétoricien hors pair, accorde une haute importance aux valeurs ou mœurs. Elles contribuent de manière significative et efficace à trouver un accord entre l'orateur et son auditoire universel grâce à l'éthique qui en découle. L'on comprend alors la propension des protagonistes cornéliens à recourir à ce type de raisonnement.

De même, dans la scène 4 du troisième acte, Sabine et Camille, deux victimes de la guerre, résolvent leur désaccord par rapport à leur degré de souffrance. Elles s'efforcent de concilier leur amour et leur loyauté en mettant en avant le pathos du discours au cœur de leur négociation. En effet, ces deux figures féminines, loin d'être des comparses au sens anachronique du terme, incarnent le conflit tragique entre amour et devoir :

Sabine

Parmi nos déplaisirs souffrez que je vous blâme. Je ne puis approuver tant de tant de trouble en votre âme ; Que feriez-vous, ma sœur, au point où je me vois, si vous aviez à craindre autant que je le dois, et si vous attendiez de leurs armes fatales des maux pareils aux miens, et des pertes égales ?

Camille

Parlez plus sainement de vos maux et des miens, chacun voit ceux d'autrui d'un autre œil que les siens, mais à bien regarder ceux où le ciel me plonge, les vôtres auprès d'eux vous sembleront un songe (P. Corneille, 1963, v.871-v.880).

Par ailleurs, le discours orné d'artifices rhétoriques de Cinna aux conjurés à la scène III de l'acte premier relève de la négociation de l'identité. Conscient de ses talents de rhétoricien remarquable, Cinna se sert admirablement du genre épideictique pour trouver un accord avec son auditoire universel. Il englobe ici le discours de blâme. Pour emporter

² Selon l'éminent rhétoricien Quintilien, l'orateur, homme de bien, doit, au-delà de son habileté, se distinguer par sa probité. De ce point de vue, les valeurs sont au cœur de sa rhétorique.

l'adhésion de ses amis, Cinna rappelle le passé criminel de l'empereur Auguste auréolé d'ignominie en exhibant les éléments à charge contre ce dernier :

Cinna

Amis, leur ai-je dit, voici le jour heureux qui doit conclure enfin nos desseins généreux : le ciel entre nos mains a mis le sort de Rome, et son salut dépend de la perte d'un homme, si l'on doit le nom d'homme à qui n'a rien d'humain, à ce tigre altéré de tout le sang romain (P. Corneille, 1638, v.163-v.168).

Selon T. Karsenti et P-Y Gaillard (2014, p.202) :

L'étude de ce récit permet également d'éclairer le rapport du dramaturge à la rhétorique : ce rapport n'est pas contraint par les règles de l'éloquence ; au contraire, ces règles ont pour fonction d'établir un cadre et de fournir à l'orateur les outils adaptés au but qu'il poursuit. C'est en effet un grand principe de la rhétorique que celui de l'adaptation : adaptation à l'auditoire, adaptation aux circonstances, adaptation au sujet traité.

Pour davantage se rapprocher de son auditoire, Cinna utilise également l'argument de la foi en faisant croire aux conjurés que ce projet régicide est la volonté des Dieux : « Plût aux Dieux que vous-même eussiez vu quel zèle/Cette troupe entreprend une action si belle ! » En convoquant des arguments qui ont une forte charge émotionnelle, Cinna cherche à se concilier son auditoire qui ne peut guère résister à la tentation de l'admirer :

Cinna

Au seul nom de César, d'Auguste, et d'empereur, vous eussiez vu leurs yeux s'enflammer de fureur, et dans un même instant, par un effet contraire, leur front pâlir d'horreur et de colère (P. Corneille, 1638, v.159-v.162).

A. Kibédi-Varga (1982, p.42) a montré l'immense influence des passions dans l'acte de persuasion car elles constituent un élément moteur de la rhétorique classique :

L'intentionnalité passionnelle consiste dans la recherche d'émotions violentes (haine, lamentations, effroi), qui subjuguent le public. Elle ne présente pas comme l'ethos une impression statique (état d'âme), mais une excitation momentanée. C'est le pathos classique. C'est en lui que la psychologie intentionnelle de la rhétorique atteint son apogée.

Kibédi-Varga exploite de manière efficiente la rhétorique aristotélicienne dont l'une des ambitions est de persuader en faisant appel aux passions car celles-ci permettent de reconnaître la problématique essentielle de la culture sociale, celle qui consiste à favoriser ou, au contraire la logique singulière d'une identité : « Les passions sont les causes qui font varier les hommes dans leur jugement et ont pour conséquences la peine et le plaisir, comme la colère, la pitié, la crainte et toutes les émotions de ce genre ainsi que leurs contraires. » (Aristote, 1991, p.204.) Il renchérit : « La passion, c'est ce qui, en nous modifiant, produit des différences dans nos jugements et qui est suivi de peine et de plaisir. » L'on comprend alors pourquoi, Cinna, fin psychologue, s'est appuyé sur ce mécanisme discursif axé sur le pathos pour convaincre facilement les conjurés car comme le dit Michel Meyer (2008, p.14) : « La passion est ce qu'on appelle la conscience (de soi) puisqu'elle exprime une réaction à autrui, une image de soi comme étant vue par l'autre, une réflexivité, un spectacle, une conscience observante. » Il faut cependant reconnaître que les passions, même si les théoriciens anciens et modernes lui accordent une place importante dans les discours de persuasion, elles revêtent un rôle secondaire par rapport aux arguments quasi logiques, ces derniers bénéficiant du prestige accordé au raisonnement incontesté auquel ils ressemblent.

3. La médiation comme socle de la négociation

Le concept de conciliation ou de médiation revêt un enjeu dans la rhétorique classique considérée par la critique comme une méthode d'enseignement efficace. En vérité, dans un contexte tendu, miné par de fortes dissensions internes, la médiation peut servir de dérivatif pour dissiper tout malentendu. Pierre Corneille y recourt souvent dans le cadre des scènes de procès. Suivant une logique implacable et obéissant à une cohérence dramaturgique, l'auteur du *Cid* (1637) loge ses médiations au dénouement de ses pièces. Dans *Horace* (1640), la médiation intervient à la

fin de la pièce pour réconcilier les deux camps antagonistes : Valère d'une part et Horace et son père d'autre part. En bon médiateur, le roi Tulle, autorité supérieure et dépositaire de la force publique, use de la rhétorique pour satisfaire les différents protagonistes. Il demande à Rome et aux Romains de s'accommoder à la situation, d'autant plus que le fondateur de la cité, Romulus s'était rendu coupable d'un fratricide. Cet éloge de la raison d'État est toutefois tempéré par la décision d'organiser un sacrifice pour apaiser l'éventuelle colère des dieux et de réunir dans un même tombeau Camille et Curiace :

Tulle

Mais nous devons aux Dieux demain un sacrifice, et nous aurions le ciel à nos vœux mal propice, si nos prêtres, avant que de sacrifier, ne trouvaient les moyens de le purifier. Son père en prendra soin, il lui sera facile d'apaiser tout d'un temps les mânes de Camille. Je la plains, et pour rendre à son sort rigoureux ce que peut souhaiter son esprit amoureux, puisqu'en un même jour l'ardeur d'un même zèle achève le destin de son amant et d'elle, je veux qu'un même jour, témoin de leurs deux morts, en un même tombeau voie enfermer leurs corps. (P. Corneille, 1963, v.1771-v.1782)

La médiation royale revêt ici un caractère religieux. En invoquant les dieux qui sont l'incarnation de la sagesse selon Platon dans son discours, le roi Tulle convoque l'argument de la foi pour apaiser les âmes fortement tourmentées par les dramatiques conséquences de la guerre entre Albe et Rome, deux peuples unis par des liens séculaires.

En absolvant le crime d'Horace, le roi Tulle, loin de faire la promotion de l'impunité, s'efforce à intégrer un héros en pleine dérive, justifiant son acte par la victoire et la gloire de Rome. De ce point de vue, il se sert de son ethos de la grandeur pour faire prévaloir l'intérêt collectif. L'on voit alors que la sagesse et la raison d'État deviennent les moteurs de cette médiation qui aboutit à la paix et la concorde des peuples. À chacun, le roi Tulle notifie son devoir :

À Valère

Tu peux pleurer, Valère, et même aux yeux d'Horace, il ne prend intérêt qu'au crime de sa race, oui n'est point de son sang ne peut faire d'affront aux lauriers immortels qui lui ceignent le front. (P. Corneille, 1963, v.1675-v.1678).

À Horace

C'est aux rois, c'est aux grands, c'est aux esprits bien faits, à voir la vertu pleine en ses moindres effets, c'est d'eux seuls qu'on reçoit la véritable gloire, eux seuls de vrais héros assurent la mémoire. Vis toujours en Horace, et toujours auprès d'eux ton nom demeurera grand, illustre, fameux, bien que l'occasion, moins haute ou moins brillante, d'un vulgaire ignorant trompe l'insulte attendue. Ne hais donc plus la vie, et du moins vis pour moi, et pour servir encor ton pays et ton roi. Sire, j'en ai trop dit, mais l'affaire vous touche, et Rome toute entière a parlé par ma bouche (P. Corneille, 1963, v.1717-v.1728).

Le discours apaisant et rassurant du roi Tulle constitue la matrice de cette inédite scène de médiation qui a mobilisé toutes les ressources inhérentes à la rhétorique judiciaire.

Parallèlement, dans *Cinna* (1643), la rhétorique de la médiation trouve également toute sa pertinence. À l'acte v de la scène III, l'empereur Auguste après avoir eu connaissance du funeste projet de Cinna et de son amante Émilie, s'identifie « à ce qui est alors considéré comme la plus haute des vertus royales. » (Tiphany Karsenti et Pierre-Yves Gallard, 2014, p.104). En faisant prévaloir son ethos de la magnanimité, le grand empereur Auguste, dans un discours empreint de rhétorique, décide de réconcilier tout le monde, adoptant la même posture que le roi Tulle, dans Horace :

Auguste

À Cinna

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie : comme à mon ennemi je t'ai donné la vie, et malgré la fureur de ton lâche destin je te la donne encor comme à mon assassin. Commençons un combat qui montre par l'issue qui l'aura mieux de nous ou donnée ou reçue. (P. Corneille, 1963, v.1701-v.1706).

À Émilie

Aime Cinna, ma fille, en cet illustre rang, préfères-en la pourpre à celle de mon sang, apprends sur mon exemple à vaincre ta colère :te

rendant un époux, je te rends plus qu'un père. (P. Corneille, 1963, v.1711-v.1714)

À Maxime

Reprends auprès de moi ta place accoutumée, rentre dans ton crédit et dans ta renommée, qu'Euphorbe de tous trois ait sa grâce à son tour, et que demain l'hymen couronne leur amour. Si tu l'aimes encore, ce sera ton supplice (P. Corneille, 1963, v.1737-v.1741).

Cette rhétorique de la médiation apaise les âmes et permet à Pierre Corneille, sous le couvert du magnanime empereur Auguste de faire prévaloir l'apothéose de la vertu et de la grandeur, consubstantielle à son héroïsme.

Conclusion

En définitive, cette contribution éclaire sur le triple enjeu de la négociation dans le champ de la rhétorique. En effet, dans les rapports interpersonnels, les protagonistes négocient leurs désaccords en s'appuyant sur les leviers féconds de la rhétorique et leur intersubjectivité afin d'emporter l'adhésion de l'auditoire.

En revanche, la négociation peut rapprocher des positions éloignées par le biais de compromis, de réajustement ou d'interaction. De ce point de vue, l'ethos de l'orateur constitue l'élément moteur qui établit le rapport de confiance entre l'orateur et son auditoire universel. Enfin, la négociation peut s'inscrire dans une dynamique de médiation en conciliant les désaccords apparents.

Ce texte, dans son appréciation générale, permet de s'écarter de la vision aristotélicienne de la rhétorique axée sur la triple articulation pathos-logos-ethos. Il permet en effet de voir que la négociation peut être perçue comme une activité d'échange car elle donne un sens au désaccord et à l'identité, contrairement à la rhétorique ancienne dont l'ultime but est de dominer. Cet article révèle que la négociation est une rhétorique appliquée où la communication devient un moyen optimal de rapprochement et de

distanciation. Au demeurant, il appert de souligner que la négociation transcende la simple dimension matérielle du discours persuasif pour viser un compromis, une solution. Cependant n'est-il pas judicieux de se demander si la négociation n'est pas le fondement de toute communication ?

Références Bibliographiques

- ARISTOTE, 1991, *Rhétorique*, traduction par Charles-Émile Puelle, Paris, « Classique de la philosophie. »
- BELLENGER, Lionel et COUCHAERE Marie-Josée, 2019, *La Bible du négociateur*, Paris, ESF, Sciences Humaines.
- BERTRAND, Dominique, 1999, *Lire le théâtre classique*, Paris, Dunod.
- CORNEILLE, Pierre, 1963, *Horace, Œuvres Complètes*, Paris, Seuil.
- , -----, *Cinna*, -----.
- DÉMOSTHÈNE, *Harangues*, 1925, Tome II, texte établi et traduit par Maurice Croiset, Paris, Les Belles Lettres.
- FUMAROLI, Marc, 1974, *L'héroïsme cornélien et l'idéal de la magnanimité*, Paris, Klincksieck.
- KARSENTI, Tiphany et GALLARD, Pierre-Yves, 2014, *Corneille, Cinna, Polyeucte*, Paris, Atlande.
- KIBÉDI-VARGA, Aron, 1982, *Théorie de la littérature*, Paris, Picard.
- MAINGUENEAU Dominique, 2009, *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- MEYER, Michel, 2008, *La Rhétorique*, Paris, PUF.
- , 1993, *Questions de rhétorique*, Paris, LGF, livre de poche.
- OLÉRON Pierre, 1987, *L'Argumentation*, Paris, PUF.
- PERELMAN, Chaim et TETYCA-OLBRETCH, Lucie, 2008, *Traité de l'argumentation*, Paris, Les Éditions de Bruxelles.
- PRIGENT, Michel, 1986, *Le Héros et l'État dans la tragédie de Pierre Corneille*, Paris, PUF.
- ROBRIEUX, Jean-Jacques, 2015, *Rhétorique et Argumentation*, Paris, Armand Colin. ■■■■